A SAUMUR,

on s'abonne :

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

en envoyant un mandat gur la poste.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

total may a civitage and an INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.

Réclames. — ... 30 Faits divers. — ... 75

RÉSERVES SONT PAITES Du droit de refuser la publication des insertions reques et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction

Les articles communiqués dolvent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne

tout pas rendus.

On s'abonne: A PARIS,

A L'AGENCE HAVAS

Ifabannement contlane jusqu'à récoption d'un avis conuslie. - L'abonnemont dolt être payé d'avance.

Au bureau du Journal

il ches tous les libraires.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepte.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-peste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 4 OCTOBRE 1884.

sieurs limbres placés zans espace la

reifrer le hillet de banque. La roist m BULLETIN serait laviable, At the traduction payers covered do vol qu'epocareplation offi

hans le Matin français d'hier, M. J. Cormy envisage la situation sous un triste jour, et conseille aux députés d'aviser au as vite. Voici les principoux passages de fericle du Matin français :

Par ci, par là, ces derniers jours, les apputés ont prononcé des discours en prounce. On commence à rellumer les feux, maints depuis deux mois, de la muchine à paroles qui s'appelle le Parlement, à essayer s pistons et à dégager les conduits.

Le lecleur qui a eu le courage de parcouir ces élucubrations préliminaires, a dû hire deux remarques :

Pabord tout le monde a parlé de conorde, d'union.

les gens qui se traitaient mutuellement de chenapans, de voleurs, de bestiaux et de gredins, se sont fait des avances mutuelles el des riselles réciproques.

Ensuite, tous les discoureurs ont déclaré secune unanimité touchante que la France dail absolument satisfaite, que le peuple sait content, que la République comblait es rœux et que, pourvo qu'on lui consertables institutions existantes, il ne demandid absolument rien.

L'appel à la concorde se comprend. C'est une manœuvre que l'approche des élections and n'cessaire. Toutes les fois que les réablicains abordent une période électorale, promettent au pays quelque chose qu'ils oublient, aussitôt l'écueil franchi......

L'opportunisme a peur d'être écrasé aux struling futurs entre le radicalisme et le monarchisme, et il ouvre ses bras à l'exreme-gauche pour combattre la droite.

Mais ce qui ne se comprend réellement 143, c'est l'entêtement des personnages Atlamentaires à maintenir et affirmer que a france est satisfaite. Tout le monde se

plaint et ces députés déclarent tout le monde content,

Il y a là une opposition inexplicable, entre ce que dit le mandataire et ce que dit

L'un des deux se moque de l'autre. L'un des deux est un farceur.

Or, il est bien difficile d'admettre que ce paysan qui laisse sa terre en friche parce qu'elle ne peut plus le nourrir, et s'en vient dans la ville partageret augmenter la misère de l'ouvrier :

Que ce propriétaire qui offre sa ferme pour le prix de l'impôl, et ne trouve pas de

Que ce manufacturier, qui ne maintient sa fabrique ouverte et ne continue à travailler à vil prix que parce que le chômage serait la ruine et la mort immédiate d'une industrie où ses pères et lui ont engagé toute leur fortune;

Que cet ouvrier qui demande à sa municipalité l'ouverture des anciens ateliers nationaux, et réapprend le vieux refrain oublié: Vivre en travaillant ou mourir en comballant;

Que ce financier qui liquide; Que ce commerçant qui fait faillite;

Il est bien difficile d'admettre que tout ce monde, c'est-à-dire tout le monde, soit une réunion de fumistes et que les véritables détenteurs de la vérité soient les députés qui ne font rien, qui n'étudient pas, qui n'apprennent rien, qui ne travaillent pas et qui touchent leurs neuf mille francs à la Chambre sans avoir à compter ni avec le phylloxera, ni avec la concurrence étrangère, ni avec les blés d'Amérique ou les jouets d'Allemagne, ni avec quoi que ce soit.

Donc, les députés susdits sont d'aimables

Au lieu de se moquer du bon sens et de la vérité, au lieu d'empiler des phrases creuses devant des ventres creux, les députés susdits feraient bien mieux de rester chez eux et d'apprendre leur métier. Ils feraient mieux de piocher leur budget et de voir si la crise dont tout le monde se plaint et qu'ils nient effrontément, n'a pas été créée par

eux, en très-forte partie, du moins, et ne pourrait pas, par conséquent, être sinon supprimée, du moins atténuée par eux.

S'ils savaient leur métier, ces beaux parleurs, ne seraient-ils pas amenés à chercher le remède à cet état de choses? Et ce remède ne le trouveraient-ils pas dans une équitable répartition de l'impôt, eux les fils de 89, eux les amants de l'égalité de tous devant l'impôt?

Ne seraient-ils pas amenés à conclure que pour rendre à l'agriculture sa prospérité il faut décharger à outrance la terre chargée

Mais pour décharger à outrance une partie quelconque des contribuables, il faudrait économiser à outrance.

Est-ce possible?

Oui.

Entre le budget de 1875 et celui de l'année qui se termine, il y a, si l'on comprend dans ce budget les dépenses relatives au Tonkin, une différence de près de huit cent

Or, depuis 1875, il ne s'est passé, que je sache, aucun de ces faits supérieurs aux calculs humains, guerre, famine, catastrophe, dont les conséquences endettent les na-

Qui nous a condamnés à payer à l'Etat huit cent millions de plus par an que ce que nous payions sous le règne de l'Assemblée nationale, qui a refait les finances de la France et qui est traitée de néfaste et d'arriérée ; ar ceux-là mêmes qui ont perdu, ruiné lesdites finances; de l'Assemblée nationale, qui nous a sauvés de la banqueroute et qui est insultée par ceux qui nous mènent à la banqueroule?

Qui nous a condamnés à cela? Les folics républicaines.

Hé bien! que la République renonce à ses folies. Qu'elle prenne pour type de ses budgets futurs le budget de 1875, augmenté. si l'on vent, des arrérages des emprunts contractés depuis.

Ahl certes, il y aurait des amputations énormes à réaliser.

Mais c'est possible.

Ce n'est pas seulement possible, c'est nécessaire si l'on veut éviter la banqueroute.

Et qu'on me permette, par ce temps de ballons dirigeables, d'emprunter à l'art aérostatique une expression, pour dire qu'il faut absolument délester l'agriculture et le commerce de cinq ou six cent millions d'impôts par an, si on veut qu'ils se relèvent.

Entendez-vous, il ne s'agit pas des cinquante misérables millions d'économie que propose la commission du budget, essoufflée de ce travail de retranchement. C'est par dix qu'il faut multiplier ces économies, dût-on déplaire aux victimes de Décembre en leur enlevant leur pension, et aux députés en leur enlevant leur indemnité, et à M. Grévy en loi enlevant ses frais de déplacements, et aux employés des ministères en les obligeant à se chauffer et à s'éclairer avec deux mille cinq cents francs comme jadis, et non avec vingt-trois mille francs comme aujourd'hui, et aux sous-préfets en divisant par trois le nombre de leurs employés, qu'ils ont multiplié par trois, et à tout ce monde budgétivore qui croît, qui croît dans des proportions telles, que le chiffre de ceux qui émargent l'emportera bientôt. Dieu me pardonne I sur le chiffre de ceux qui payent.

Il faut, ou que la République fasse cela, ou qu'elle mette la clef sous la porte après nous avoir tous ruinés.

J'ai d'ailleurs idée que c'est à ce dernier parti qu'elle préfèrera s'arrêter.

deed on maid-lately out of J. Cornely.

Chronique générale.

On s'émeut de plus en plus, dans la presse et dans le public, du redoublement d'audace des maraudeurs, la plupart souteneurs et récidivistes, et qui tomberaient facilement sous le coup des lois, si ceux qui sont chargés d'exécuter celles-ci voulaient bien en tirer toutes les conséquences qu'elles peuvent comporter.

Ainsi, il est évident que le fait de l'exer-

l Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ABBÉ CONSTANTIN

PAR LUDOVIC HALÉVY Tout se que je pourrai-

- Blon genlined; see: penseen and

- Blen pentiment, soon penser kein lean était déjà sur le perron, lorsqu'il s'entendit Dis minutes sprag, le jolie tere de tieur ralage

- Monsieur Jean, monsieur Jean!
- Il s'arrêta, se retourna. Elle était près de lui. - Vous partez ... sans me dire adieu ?
- le vous demande pardon, je suis très-fatigué. Alors, ne vous en allez pas ainsi à pied. Le
- ps est menaçant. Elle étendit la main au dehors. pas ... Endermer-vons.
- Tenez! il pleut déjà.
- Oh! à peine.
- Venez prendre une tasse de thé dans le petit seul avec moi, et je vous ferai reconduire
- R. sa retournant vers l'un des valets de pied :
- Dites que l'on attelle un coupé tout de suite. Non, mademoiselle, je vous en prie. Le grand triple remettra... j'ai besoin de marcher... Luistez-moi partir. Tête du muitre d'école.

- Partez donc!... Mais vous n'avez pas de manteau... Prenez un châle pour vous envelopper.
- Je n'aurai pas froid... tantis que vous... avec cette robe ouverte... Je pars pour vons obliger à rentrer.
- Sans même lui tendre la main, il se sauva et descendit rapidement les marches du perron.
- Si je touche sa main, se disait il, je suis perdu, mon secret m'échappe.
- Son secret! Il ne savait pas que Bettina lisait dans son coeur comme dans un livre grand
- Lorsque Jean fut arrivé au bas du person, il eut un court moment d'hésitation. Cette phrase était sur ses lèvres :
- a Je vous aime! je vous adore! Et c'est pour cela que je ne veux plus vous voir ! »
- Mais, cette phrase, il ne la prononce pas, il s'éleigne, il se perd bientôt dans la nuit... Bettina reste là, sur le perron, dans l'encadrement lumineux de la porte. De grosses gouttes de pluie chassées par le vent viennent cingler ses épaules nues et la font frissonner : elle n'y prend pas garde; elle entend distinctement battre son cœur.
- Je savais bien qu'il m'aimait, se dit-elle, mais ie suis bien sûre maintenant que moi aussi... oh ! oui... moi aussi...

Tout d'un coup, dans l'une des grandes glaces de la porte, elle voit le refiet des deux valets de pied qui se tiennent debout, immobiles, près de la table de chêne du vestibule. Bettine fait queiques pas dans la direction du salon... Elle entend des éclats de rire et la valse qui continue. Elle s'arrête. Elle veut être seule, complètement seule, et, s'adressant à l'un des domestiques:

- Allez dire à madame que j'étais fatiguée, que je suis remontée chez moi.

Annie, sa femme de chambre, sommeillait dans un fauteuil. Elle la renvoie... Elle se déshabillera elle-même. Elle se laisse tomber sur un divan. Elle éprouve un accablement délicieux.

- La porte de sa chambre s'ouvre. C'est M= Scott. - Vous êtes souffrante, Bettina?
- Ah! Suzie, c'est vous, ma Suzie! Comme vous avez eu raison de venir!... Asseyez-vous, près de moi, tout près de moi.

Elle se blottit comme un enfant dans les bras de sa sœur, caressant de sa tête brûlante les fraîches épaules de Suzie, puis, soudainement, éclate en sanglets, en gros sanglots qui l'étouffent, la suffoquent.

- Beltina, ma chérie, qu'est-ce que veus avez? - Rien, rien... ce se sont les nerfs... c'est la
- La joie?
- Oui... oui... attendez... mais laissez moi pleurer un peu. Cela me fait tant de bien !... N'ayez pas peur surtout... n'ayez pas peur-

Sous les baisers de sa sœur, Bettina se calme,

- C'est fini, c'est fini, et je vais vous dire... J'ai à vous parler de Jean.
 - Jean! vous l'appelez Jean?
- Oui, je l'appelle Jean... N'avez-vous pas remarqué, depuis quelque temps, comme il était triste et comme il avail l'air malheureux?
- Oui, en effet.
- Il arriva.t... il allait tout de suite s'installer près de vous et restait là, absorbé, silencieux, à tel point que, pendant plusieurs jours, je me suis demandé, - pardonuez-mei de vous parler avec une telle franchise, c'est mon habitude, vous savez, - je me suis demandé si ce n'était pas vous qu'il aimait, ma Suzie. Vous êtes si charmante, et cela aurait été si naturel! Mais non, ce n'élait pas vous, c'élait moi!
 - Yous?
- Oui, moi! Écoutez bien... C'est à peine s'il osait me regarder. Il m'évitait, il me fuyait... Il avait peur de moi, peur évidemment. Eh bien ! là, en bonne justice, suis je à faire peur ? Non, n'estce pas?
 - Assurément non.
- Ah! c'est que ce n'était pas de moi qu'il avait peur, c'était de mon argent, de mon affreux argent! Cet argent qui les attire tous, les autres, et les tente si fert, cet argent l'effraye, lui, et le désespère... parce qu'il n'est pas comme les autres,

cice normal et public du proxénétisme constitue un outrage flagrant aux bonnes mœurs, que ne punissent plusieurs articles de ce code pénal dont on joue parfois avec tant d'élasticité.

Il suffirait donc de puiser dans l'arsenal existant pour que le pavé de Paris fût débarrasse en peu de temps de tous les drôles qui l'occupent en maîtres de minuit à cinq heures du matin.

Il n'est pas de jour que l'on n'ait plusieurs attentats à enregistrer, et l'opinion publique s'en prend tantôt aux commissaires de police, tantôt aux agents, de l'insécurité des

Avant-hier encore, une ronde de police a été honteusement rossée et pourchassée, par quelques galopins, sans qu'aucun des trois agents qui en faisaient partie ait osé faire feu contre ces vermines.

N'est-ce pas là une houte publique, officielle, qui donne aux étrangers la plus triste opinion de la France? Et se laissera-t-on arrêter par les criailleries des journaux ra-

Si la police n'est pas assez forte pour se défendre elle-même, comment peut - elle avoir la prétention de protéger les faibles et les timides?

islique une expression, cour dire qu'il fant, obsalument délester l'arricaliure et le com-LE PROTEGÉ DE M. DE BISMARK.

On lit dans le Français:

« S'il faut en croire des bruits qui nous arrivent des régions mêmes de la gauche, M. Jules Ferry aurait contracté une sorte d'alliance plus ou moins expresse, plus ou moins étendue avec M. de Bismark. Celui-ci nous appuierait moralement en Chine, ferait campagne avec nous en Egypte, moyennant quoi nous lui ferions des concessions sur la côte d'Afrique et surtout nous lui rendrions le grand service de nous brouiller avec l'Angleterre.

» Le changement apporté à la politique française serait si grave que nous voulons encore croire ces nouvelles inexactes.

» Les bruits sur l'entente franco-allemande ont vivement ému l'opinion, même républicaine; les journaux radicaux attaquent très-vivement à ce propos M. Jules Ferry, qu'ils qualifient de protegé de M. de Bismark. Danielland al supus sual la

on qu'elle mette le clef sous la perte aprés On sait que c'est la ville d'Auxerre qui, la première de toutes les villes de France, chassa les Sœurs du chevet des malades et transforma son Hôtel-Dieu en hospice laique.

Les surveillantes n'ent point fait oublier les bonnes religieuses; car voilà que la commission administrative de l'Hôtel-Dieu d'Auxerre — commission composée, en majeure partie, de conseillers municipaux républicains — vient d'adopter, à l'unani-mité, le remplacement des laïques par des Sœurs.

Tous les hôpitaux laicisés reviendrout, beaucoup plus tôt qu'on ne le croit, après expérience faile, aux saintes et vigilantes gardiennes d'autrefois.

L'EXPLOSION DE CIRY.

On télégraphie de Mâcon, 3 octobre :

a L'explosion de dynamite de Ciry-le-Noble a eu lieu mercredi soir, vers minuit, devant le megasin de M. François Bossot, négociant, qui est en même temps le frère et le contre-maître du propriétaire de l'usine de produits céramiques.

» Les dégâts sont considérables. La devanture du magasin est complètement détruite: une partie a été projetée à plus de quarante mètres. Un éclat de la marche en pierre sur laquelle avait été placée la cartouche de dynamite a brisé le balcon de l'étage supérieur.

» Toutes les maisons voisines sont endommagées : 350 vitres ont été brisées.

» La population est vivement émue, car il y a quinze jours, un semblable attentat avait été commischez un employé de l'usine

» Mercredi était jour de foire à Ciry, et les établissements publics étaient à peine fermés quan i l'explosion s'est produite. »

Un incendie considérable s'est déclaré avant-hier à Montgreleix (Cantal).

the moles attacked par ent.

Les pertes sont immenses. Soirante maisons ont été détruites.

On a à déplorer la mort d'une personne. Aussitôt informé de la catastrophe, le ministre de l'intérieur a envoyé des secours.

College and an explication of the AFFAIRES DE CHINE.

Pas de nouvelles de Chine; car il est impossible de prendre au sérieux toutes les dépêches contradictoires publiées par la presse anglaise et l'Agence Havas, Celle-ci nous tient elle-même en garde contre le caractère vegue de ces singulières informations dûes probablement au délire de correspondants trop impressionnables.

La seule chose qui soit probable parmi toutes celles qui nous sont signalées, c'est l'activité avec laquelle on travaille à remettre en état les câbles télégraphiques dont nous avons annoncé la rupture. On espère que la réparation en sera terminée vers le 10 octobra. • Hammalmen is audit in)

La France reçoit de New-York la dépêche suivante:

no so our on the plan of another less than

La chambre de commerce de New-York vient de demander au président Chester Arthur de soutenir celles des puissances européennes qui désireraient amener une solution amiable du conflit franco-chinois. »

On lit dans le Telegraphe:

« D'après des renseignements très-sérieux, il nous revient que le gouvernement est décidé à faire revenir très-prochainement en Europe l'amiral Courbet et sa flotte.

Pour permettre ce retour, il serait question de procéder à la destruction de la

flotte chinoise, aussitôt après la prise de Kelung, dans le cas où cette dernière opération n'amènerait pas la soumission de la

» Toutefois, le gouvernement paraît compter absolument sur cette soumission. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 3 octobre. Le marché est calme, mais les cours sont bien plus faibles. Il faudrait de bonnes nouvelles pour donner à la hausse une nouvelle impulsion. Le 30/0 finit à 78.20. l'amortissable à 79.50, le 4 1/2 à

108.90. La Banque de France cote 5,050. Le Crédit Foncier s'inscrit à 1,322.50. Les obligations à lots, tout à fait à l'abri des fluctuations, sont toujours très-demandées. L'Obligation Communale 1880 se traite à 452, coupon détaché. Les Obligations Communales 3 0/0, dont l'émission va avoir lieu le 14 courant, se traitent en Bourse avec 1.25 et 1.75 de prime. Ces obligations, remboursables à 500 fr., au plus tard en 56 ans, par voie de tirages et productives d'un intérêt annuel de 15 fr., seront déclinées aux souscripteurs au prix de 435 francs. Les tirres similaires libérés sont actuellement cotés en Bourse à 450 fr. On versera 20 fr. en souscrivant et 15 fr. à la répartition. Le surplus sera payé en six versements dont le dernier s'effectuera au mois d'août 1887, c'est-à-dire dans trois ans. Les souscriptions de titres entièrement libérés ne seront pas admises.

On retrouse la Banque de Paris à 730, la Banque d'Escompte à 517.50, le Crédit Industriel et Com-

mercial à 685.

Nous voudrions voir le Crédit Lyonnais mériter des éloges au lieu de provoquer les critiques de toute la presse financière. Mais les feuilles les plus dévouées à cet établissement ne peuvent dissimuler elles-mêmes leurs appréhensions à son égard. D'un côté, un capital trop considérable à rétribuer; d'autre part, la diminution de plus en plus forte des opérations de Banque, sans parler de la grave question des immeubles.

Tout cela n'est point sait pour relever le crédit de cette Société qui peut arrêter les retraits de dé-

On laisse la Banque Ottomane à 565, le Turc à 7.72, l'Unifiée à 305, la Surz est faible à 1,920 fr.,

avec 90 000 fr. de recettes pour le transit d'hier. Les Consolidés anglais perdent 1/16 à 101 1/4. L'Italien suit l'attitude générale du marché et

Les chemins de fer français perdent sur les cours de la veille: le Nord à 1,645, le Lyon à 1,230, l'Or-léans à 1,327, le Midi à 1,158.75, l'Est à 780, l'Ouest à 840.

CHRONIQUE LOCALE

Can be communicated but faithing

ET DE L'OUEST.

SQUARE DU THÉATRE.

Musique Municipale de Saumur Directeur: M. Meyer.

Concert du Dimanche 5 octobre 1884, à 4 heures du soir.

1. Le Réveil allégro. 2. L'Ombre fantaisie.
3. Le Chant du Ciel valse. 4. Le Cœur et la Main.... fantaisie. 5. La Marche égyptienne.

Le Chef de musique, V. MEYER.

AVIS.

Une recelle de poste, créée à Saint-Martin-du-Bois, dessert la commune de

Ces localités dépendaient précédemment du Lion-d'Angers et de Segré.

Le Directeur des Postes et des Télégraphes du département de Maine-et-Loire, Jose.

LES LETTRES CHARCEES.

M. le ministre des postes et télégraphes, par une récente circulaire, a prescrit aux employés des postes et télégraphes d'espacer à l'avenir les timbres-poste mis sur les leltres chargées, au lieu de les placer côle à côte comme on le faisait autrefois.

En même temps, il teur est ordonné de refuser toute lettre recommandée ou chargée sur laquelle l'envoyeur aurait place à l'avance ses timbres l'un à côté de l'autre.

Perri

rend C'

aprè

tim

La raison de cette mesure est que plq. sieurs timbres placés sans espace blancintermédiaire couvrent une place assez grande pour qu'en les soulevant délicatement il soit possible de pratiquer une ouverture et de retirer le billet de banque. La réintégration des timbres mesquant l'ouverture, la fraude serait invisible, et le destinataire ne s'apercevrait du voi qu'après acceptation officielle et écrite de la lettre, trop tard pour pouvoir réclamer utilement.

UN DRAMATIQUE INCIDENT.

Jeudi soir, en gare de Saumur, un individu en état d'ivresse et disant se nommer Saulou, se trouvait sur le quai et attendait le train en compagnie de plusieurs voyageurs.

Ceux-ci, remarquant l'état dans lequel se trouveit cet homme, veillèrent sur lui à l'arrivée du train et c'est à cette surveillance que le sieur Saulou doit la vie.

En effet, le train n'était pas encore arrêlé qu'il se précipita sur une portière; mais il glissa et tomba sous un wagon.

A ce moment, deux voyageurs dont nons sommes heureux de pouvoir donner les noms, M. Prosper Ruestenhottz, de la maison Marix, de Lyon, et M. Letailleur, voyageur de la maison Ouvrard, de Cholet, se précipitèrent à son secours et parvinrent à le sauver au péril de leur vie. (Patriou.)

L'ACCIDENT DE LA VILLEDIEU.

Il n'y a eu que neuf blessés dans l'accident survenu à La Villedieu, à la diligence de Gençay, et non douze comme on l'avail annoncé tout d'abord.

M. Cathelain, juge de paix à Poiliers, M. et Mme Auriault, demeurant rue du Pont-Neul, à Poitiers, ont pu être reconduits chez eux en voilure.

Un facteur des environs de Châtellerault, sa femme et ses deux enfants ont été blessés

tous les quatre. Une jeune fille a eu trois dents cassées,

et une blessure au cou, produite sans doule gar des éclats de verre.

Les premiers soins ont été prodigués aux blessés par M. le docteur Barot, de Gençay.

lui, parce que...

- Ma chérie, prenez garde, vous vous trompez

peut-être...

- Oh! non, non, je ne me trompe pas. Tout à l'houre, sur le perron, il partait, il m'a dit quelques paroles. Ces paroles n'étaient rien... mais si vous aviez vu son trouble, malgré tous ses efforts peur se contraindre!... Suzie, ma Suzie, par la tendresse que je vous porte, et Dieu sait quelle est cette tendresse! voici ma conviction, mon absolue conviction; si, au lieu d'être miss Percival, j'avais été une pauvre petite fille sans argent, tout à l'heure Jean m'aurait pris la main et m'aurait dit qu'il m'aimait, et, s'il m'avait ainsi parlé, savez-vous ce que lui aurais répondu? — Que vous l'aimiez, vous aussi.

- Oui, et voilà pourquoi je suis si heureuse. C'est une idée fixe chez moi d'adorer l'homme qui sera mon mari... Eh bien! je ne dis pas que j'adore Jean, non, pas encore... mais enfin cela commence, Suzie... et cela commence si douce-

- Bettina, je suis inquiète de vous voir dans cette exaltation. Je veux bien que M. Raynaud ait pour vous beaucoup d'affection...

- Oh! plus que cela, plus que cela.

- Beaucoup d'amour, si vous voulez. Oui, vous avez raison, vous avez bien vu... It vous aime ... et n'étes-vous pas digne, ma chérie, de tout l'amour qu'on aura pour vous? Quant à Jean, - cela se gagne décidément, voilà que, moi aussi, je l'appelle Jean. - eh bien! vous savez ce que je peuse de lui. Bien souvent toutes les deux, depuis un mois, nous avons eu occasion de nous dire... Je le place très-baut, très haut... Mais enfin, malgré cela, estce bien le mari qui vous convient? - Oui, si je l'aime.

- J'essaye de vous parler raison et vous me parlez toujours... J'ai, Bettina, une expérience que vous ne pouvez pas avoir... Comprenez-moi bien... Des notre arrivée à Paris, nous avons été lancées dans up monde très-animé, très-brillant, trèsaristociatique... Vous pourriez être déjà, si vous l'aviez voulu, marquise ou princesse...

- Oui, mais je ne l'ai pas voulu.

- Vous sera-t il tout à fait in lifférent de vous appeler M= Raynaud?

- Absolument, si je l'aime...

Ah! vous revenez toujours...C'est que c'est la vraie question, il n'y en a pas d'autre... et je veux être raisonnable à mon tour. Cette question, je vous accorde qu'elle n'est pas tout à fait résolue, et je me suis peut-être un peu trop vite monté la tête. Vous voyez comme je suis raisonnable. Jean part demain. Je ne le reverrai que dans vingt jours. Je vais, pendant ces vingt jours, avoir tout le temps de m'interroger, de me consulter, de bien savoir, enfin, ce qui se passe en moi. Sous mes airs évaporés, je suis sérieuse et réfléchie... Vous le reconnaissez?

- Oui, je le reconnais.

- Eh bien! je vous adresse cette prière comme je l'adresserais à notre mère, si elle était là. Si dans vingt jours je vous dis: « Suzie, je suis certaine de l'aimer ! » me permettrez-vous d'aller à lui, moi-même, toute seule, et de lui demander s'il me veut pour semme? C'est ce que vous avez sait avec Richard ... Dites, Suzie, me le permettrezdans and course course dans w

- Oui, je vous le permettrai.

- Theres Bettina embrasse sa sœur et lui murmure ces deux mots à l'oreille :

- Merci, maman!

- Maman! maman! C'est ainsi que vous m'appeliez, quand vous étiez une enfant, quand nous étions seules au monde toutes les deux, quand je vous déshabillais le soir, à New-York, dans notre pauvre chambre, quand je vous tenais dans mes bras, quand je vous couchais dans votre petit lit, quand je vous chantais des chansons pour vous endormir. Et, depuis lors, Bettina, je n'ai eu qu'un désir au monde : votre bonheur. C'est pour cela que je vous demande de bien réfléchir. Ne me répondez pas... ne parlons plus de cela. Je veux vous laisser bien calme, bien tranquille. Vous avez renvoyé Annie... Voulez-vous que, ce soir encore, je sois votre petite maman, que je vous déshabille, que je vous coache comme autrefois?

- Oui, je le veux bien.

- Et, quand vous serez couchée, vous me promettez d'être bien sage? - Sage comme une image.

- Vous ferez tout ce que vous pourrez post vous endormir? - Tout ce que je pourrai.

- Bien gentiment, sans penser à rien?

- Bien gentiment, sans penser à rien.

- A la bonne heure!

Dix minutes après, la jolie tête de Betline repossit doucement parmi les broderies et les dentelles Suzie disait à sa sœur :

- Je vais en bas retrouver tout ce monde que m'ennuie beaucoup ce soir. Avant de rentrer con moi, je viendrai voir si vous dormez. Ne pailet pas ... Endormez-vons.

(A suivre.)

LUDOVIC HALEYY.

- Allons, bébé, tu as mangé assez de gâteau! - Oh! maman, je n'ai pas encora mal il

Une villageoise arrive chez le maître d'école de sa commune avec un superbe melon.

— Monsieur le magister, j'ai passé ce main au marché; j'ai vu ce beau melon et j'ai pensé au marché; j'ai vu ce beau melon et j'ai pensé au marché;

Tête du maître d'école.

Les dames de La Villedieu se sont empresles dames d'eux avec un dévouement des lous bles. (Journal de la V: plus louables.

LA FUITE DE PERRIN.

Your avons annoncé le départ, sans tam-Nous du nommé Perrin (Louis E. pour al du nommé Perrin (Louis Eugène), poulers, du nommé Perrin (Louis Eugène), rollers, de 22 ans, cultivateur à Vicq-sur-Garppe, qui purgeait, à la Visitation, une podamation pour vol à un an de prison. Il paralt acquis aujourd'hui, en raison peria ne s'est pas montré très-reconnaisperfici des attentions délicates qu'on avait but le dans l'établissement où il cumulait purlant le double fonction de lampiste et fejardinier de M. le Directeur.

lais l'on ne se plait jamais où l'on est el perin, comme bien des gens, a voulu. gendant quelques jours, prendre l'air des hamps. On dit même qu'il aurait manifesté ilen de ses co-détenus son désir de faire

C'est assurément avec cette pensée que, dans la nuit du 25 au 26 septembre, penant que les gardiens et prisonniers reposient tranquillement, que Perrin mit son projet à exécution.

Après avoir forcé le cadenas du magasin te entrepreneur des fournitures, il s'empara dens cette servitude de deux échelles et d'une orde, puis passa d'abord dans le cabinet du directeur pour prendre un paletot. De II, il gagna le jardin de ce fonctionnaire où. sprès avoir solidement attaché sa corde à un arbre et jeté l'extrémité dans la rue des Ecossais, il parvint à franchir le mur d'enceiole à l'aide de ses échelles. Une fois sur la muraille, il se laissa, avec sa corde, glisser dans lans la rue.

Depuis son escapade, Perrin n'a pas donné de ses nouvelles, et à la prison, milgré d'actives recherches, on ne voit rien

hez

oule

çay.

bio.

de 💯

ches

parles

YY.

al si

DERNIER ÉCHO DES FÊTES DE LA CHATRE.

On lit dans le Journal du Centre :

Les fêtes en l'honneur de George Sand, à La Châtre; sont comme la loi sur les « victimes du Deux-Décembre »; elles ont eu des conséquences assez imprévues.

· Sans parler de la scène de pugilat où le maire de Châteauroux s'est illustré, elles ont eu pour conséquence... le déplacement de quelques gendermes de La Châtre!...

• Quels crimes avaient donc commis ces braves gendarmes, pour mériter une telle disgrace ??... On se le demande; mais cerlains esprits, évidemment hostiles à l'incomparable gouvernement dont nous jouissons, lon remarquer que les gendarmes déplacés unt justement ceux qui, aux fêtes de George Sand, le 40 août dernier, ont procédé à l'arfellation de plusieurs tapageurs aussi nocunes que républicains, parmi lesquels garaient plusieurs fonctionnaires de Châleauroux.

· Ainsi, voilà les gendarmes bien et dûment avertis: toutes les fois qu'ils trouveront un individu en contravention, la première chose à lui demander, c'est sa couleur polilique. Si cet individu a l'honneur et le malbeur d'être réactionnaire, les gendarmes dereal se montrer impitoyables; - si, au contraire, le délinquent est républicain, ce qui arrivera très-souvent, — les gendarmes de mangueront pas de... lui faire des excutes. Aufrement!... demandez plutôt aux gendarmes de La Châtre.

on aura beau dire et beau faire, rien n'est si beau que la République. »

LES CHAMPIGNONS.

On signale au Journal du Cher trois cas d'empoisonnement par les champignons dont un a eu malheureusement des suites

Vendredi dernier, les époux Talbot, d'Henrichemont, après avoir mangé, ainsi que leur fille, de ces dangereux cryptogames, s'en vinrent passer la journée chez

des parents, à Bourges. La nuit suivante, M. Talbot fut prise de coliques et de vomissements très-violents; son mari, qui s'était rendu dans les environs de Bourges, où il avait effaire, avait éprouté, de son côté, les mêmes symptômes d'emper le sort de d'empoisonnement. Inquiet sur le sort de Brane, il confia sa femme aux soins de ses Parents et rentra précipitamment à Henri-

chemont, où il trouva cette jeune personne également très-malade.

Malgré tous les soins qui tui ont été prodigués, Mme Talbot est morte dimanche soir, à 8 heures 4/2. L'état de sa fille serait, diton , désespéré.

L'ORTHOGRAPHE DES NOMS CHINOIS.

l.es Tablettes des Deux-Charentes publient l'intéressante lettre suivante:

« Vous demandez si l'on doit écrire Tonquin ou Tonkin. Mon avis est que l'on doit écrire Tonquin, comme on l'a tonjours fait en France, parce que c'est ainsi que le nom se prononce.

» La prononciation française se rapporte beaucoup mieux au chinois que la prononciation anglaise. Ainsi, les Chinois ont le son nasal de l'n et le son de u que les Anglais pe possèdent pas: ils ne peuvent donc, souvent, représenter les sons chinois, tandis que nous le faisons facilement. Pour représenter le son nasal, les Anglais ajoutent un gàl'n, mais ils ne le prononcent pas. Nous prenons leur orthographe, mais prononçons le g; par suite, nous défigurons complète. ment les noms.

» C'est ainsi que nous prononçons Shangaï au lieu de Shanghaï, Hongue Kongue au lieu de Hon-Kon; nous arriverons bientôt à dire Tongue Kingue au lieu de Tonquin.

» L'exemple le plus curieux est offert par le nom de Canton. La province qui porte le même nom est appelée par les Anglais Kwang Toung; tous les journaux français les imitent, et cependant le nom est bien

» J'ai résidé à Ou-son, à l'embouchure du Whampou, dans le Yan-tsé-Kian (le nom se prononce bien comme je viens de l'écrire); les Anglais écrivent Woo-Song, et nous les imitons. Dans l'intérieur de la France on prononce certainement d'après cela Woo-

Depuis plusieurs jours, les excellents Camemberts de l'Orne ont fait leur apparition à L'EPICERIE CENTRALE; ils sont vendus, comme par le passé, 60 centimes

Il est enfin arrivé! Depuis hier, KOULAO-THOU a fait son apparition à Saumur. — Nous donnerons plus de détails dans notre prochain numéro.

Etat civil de la ville de Saumur

Du 1ºr au 30 septembre 1884.

NAISSANCES.

Le 2. - Jean-Louis Poilane, rue du Chardonnet: - Emilie-Jeanne Barral, rue de la Visitation.

Le 3. - Marceline-Anne-Marie Oger, ruc

du Puits-Neuf.

Le &. - Jeanne Renou, rue du Puits. Neu f.

Le 5. - Jules-Ernest-André Javaud, rue Saint-Jean.

Le 6. - Marie-Louise Bouteaux, rue Courcouronne.

Le 40. - Marie-Hélène Vassal, rue du Portail-Louis.

Le 14. - Jeanne-Julienne Maison, rue de Lorraine.

Le 12. - Gaston Daviau, rue de Fenet; - Germaine Léoty, rue de la Visitation. Le 13. - Sozanne Beaumont, route de

Varrains. Le 15. - Ernest-Joseph Gaultier, rue de Fenet.

Le 16. - Marie - Marguerite - Augusta Christophe, rue du Portail-Louis; - Clément-Louis-Stéphane Lalouette, rue Notre-

Dame. Le 17. — Fernand-Eugène Bédabourg, rue de Fenet : - Jean-Louis René Vincent. rue du Puits-Tribouillet.

Le 18. - Charlotte-Mathilde Gaultier, rue de Fenet; - Yvonne-Alice Lévy, rue du Portail-Louis.

Le 21. - Théophile - René Aumasson. rue de Fenet; - Marie-Louise Bouchereau, rue d'Orléans.

Le 23. - Rose-Amélie Rossignol, rue Brault.

Le 26. - Louise Giraud, quai de l'Ecole. Le 27. — Raphaël Ragot, place Saint-Pierre.

A TRIAN MA

MARIAGES.

Le ter. - Eugène-André Beaumont, menuivier, a épousé Célestine-Victorine Ory, couturière, tous deux de Saumur.

Le 2. - Jean Gouzit, cocher, a épousé Marie Madeleine Moreau, domestique, tous deux de Saumor.

Le 6. - Jean-Charles Foliot, jardinier (veuf), a épousé Joséphine Lami, journalière (veuve), lous deux de Saumur.

Le 15. - Etienne Duperré, tapissier, a épousé Hortens - Marie-Antonia Bolognesi, employée de commerce, tous deux de Saumur.

Le 22. — Victor Dumée, maréchal des logis à l'Ecole de cavalerie, a épousé Clémence Godrie, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 29. - Eugène-François Diot, cocher, a épousé Henriette-Louise Poirier, domestique, tous deux de Saumur.

Le 29. - Raoul-Camille Guénault, négociant, des Sables-d'Olonne, a épousé Marie-Isabelle Guénault, sans profession, de Sau-

DÉCÈS.

Le 1er. - Marguerite-Marie-Juliette Patissier, 4 mois, rue de la Visitation; - Paul Pinot, menuisier, 66 ans, rue Brault: -Euphrasie Bedouin, sans profession, 65 ans, place de l'Hôtel-de-Ville.

Le 2. - Victor-Henri Dupré, 4 an, rue

du Port-Sigongne.

Le 5. - Cornélie-Rosalie Girard, 3 mois, rue des Capucins; - Céleste Leroy, gan-

tière, 73 ans, à l'Hospice.

Le 6. - Louise-Andrée Tessier, sans profession, 88 ans, venve René Pavy, rue Chanzy; - Robert-Eugène Baranger, 5 mois, cour d'Offard; - Georges Gauré, 4 mois, rue de la Visitation.

Le 7. - Louis-Germain Zarozawski, 7 mois, petite rue du Roi-René; — Jean Gos-net, charpentier, 70 ans, à l'Hospice.

Le 9. — Louis Vignol, marchand-revendeur, 54 ans, rue Nationale; - Louis-Auguste Raimbault, cultivateur, 49 ans, à

Le 11. - René Secrétin, chapeletier, 20 ans, à l'Hospice; - Joséphine Lizé, sans profession, 86 ans, veuve Anselme Pierre,

rue de la Gueule-du-Loup.

Le 12. - Cécile Lebreton, propriétaire, 80 ans, veuve Joachim Dupuy, rue du Port-Sigongne; - Julie-Anne Raizin, lingère, 51 ans, épouse Jacques Anger, rue des Basses-Perrières; - Auguste Chalmon, 15 jours, rue Saint-Nicolas; -- Eugène-Gustave Gabillard, 9 mois, rue de Fenet.

Le 13. - Joséphine-Augustine Lesage, débitante, 37 ans, épouse Eugène-Henri

Maillet, rue Nationale.

Le 15. - Médéric Pharaon, journalier, 52 ans, à l'Hospice.

Le 17. - Gilles Bernier, palissier, 22 ans,

rue du Pressoir-Saint-Antoine. Le 20. — Marie Mignon, sans profes-

sion, 92 ans, veuve René-Jacques Dubois, à l'Hospice. Le 21. - Félicité Pluviale, chapeletière,

55 ans, rue Notre-Dame.

Le 24. - Jean-Joseph Gaullier, ecclésiastique, 64 ans, rue de la Visitation :- Sophie-Eugénie Rabreaud, couturière, 25 ans. épouse Alphonse Blandin, rue Traversière.

Le 27. - Symphorien Bauron, chapeletier, 55 ans, rue de Fenet.

Le 28. - Maurice-Alfred Voisine, clerc de notaire, 49 ans, rue de la Tonnelle.

Le 29. — Marie-Louise Vassal, 18 jours, rue du Porteil-Louis; - Frédéric Pellé, propriétaire, 79 ans, rue de l'Ile-Neuve; -Valentine Tafouro, débitante, 27 ans, rue des Ecuries.

Le 30. - Germaine Léoty, 48 jours, rue de la Visitation.

BIBLIOGRAPHIE

Nuage de Dentelle, tel est le titre élégant et original de la nouvelle valse de Jules Klein. Nous la recommandons chaleureusement à nos aimables lectrices, car Nuage de Dentelle contient d'énivrantes mélodies qui feront le tour du monde comme Vierge de Raphaël et Fraises au Champagne, du célèbre maître français.

Dans tous les salons, dans toutes les réunions mondaines, la vogue est loujours aux valses de Jules Klein: Diamant du Cour, Parfums Capiteux, Levres de Feu, Cerises Pompadour, Peche Reve, Patte de Velours, Cuir de Russie, Au Pays Bleu, Neige et Volcan, Pazza d'Amore et Mue Printemps. PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Consultation of the second of Signalons aussi les polkas entraînantes « Cœur d'artichaut, » « Peau de Satin, » Truite aux Perles et Tête de Linotte, la mazurke « Radis Roses, » la piquante gavotte Louis XV « Royal-Caprice, » et la valse chantée Fraises au Champagne.

Paris, Colombier, éditeur, 6, rue Vivienne. Chaque œuvre franco contre 2 fr. 50

centimes, en timbres-poste.

Théatre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (8° année). J. BRETON, administrateur.

LUNDI 6 octobre 1884,

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, poème de MM. Dennery et Brésil, musique d'ADOLPHE ADAM.

Distribution:

Zéphoris, pêcheur MM. Grandville. Mossoul, roi de Goa..... Dechesne. Kadoor, ministre du roi..... Noë Cadeau. Pifféar, pêcheur..... Zizel, magistrat.... Labranche. Un nègre..... Leprin fi Néméa, cousine du roi..... M^{mes} Dorian. Leprin fils. Zélide, sœur de Zephoris..... Dupouy.

Pêcheurs, people, hommes et dames, seigneurs, dames de la cour, ministres, nègres, soldats, pages.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. Courant, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

TABLEAU de la TROUPE

OPERA-COMIQUE, TRADUCTIONS.

MM.

Grandville, premier ténor. Noë Cadeau, deuxième ténor léger, premier au besoin.

Dechesne, baryton.

Neveu (de l'Opéra et de l'Opéra-Comique), première basse.

Bastin, deuxième basse. Lamy, trial, tenor comique. Labranche, laruette. Hennesse, deuxième trial. Démon, troisième ténor.

Pascaud, troisième basse. Lombard, coryphée ténor. Prudhomme, coryphée taille.

Allemand et Boucher, coryphées basses.

Dorian, première chanteuse légère en tous genres. Dupouy, première dugazon (les Galli-Marié).

Berthe Dalbret, deuxième chanteuse. Cantrelle, première duègne. Soll, deuxième dugazon.

Masson, des deuxièmes dugazons. Allain, des duègnes. Fauvel, coryphée, premier dessus. Dewas, id.

Forda, coryphée, deuxième dessus. Guilmain, id.

Grand-Théâtre d'Angers.

Samedi 4 octobre.

1. Le Cheveu blanc, comédie en 1 acte.

2. La Mascotte, opéra-comique en 3 actes, musique de M. Audran.

Dimanche 5 octobre. Les Mousquetaires de la Reine, opéracomique en 3 actes, musique d'Halévy.

Cirque-Théâtre d'Angers.

Dimanche 5 octobre. La Glu, drame en 6 actes, de Jean Richepin.

Sur notre demande, M. Collas, directeur de l'administration de l'Epargne populaire, nous fait parvenir les conditions de sa Maison. (Voir aux

LE RHUME le plus opiniâtre est guéri rapidement et sans frais en avalant 2 capsules Guyot à chaque repas. Autrefois ces capsules étaient noires et désagréables à avaler; AUJOURD'HUI elles sont blanches et ressemblent à un bonbon; sur chaque capsule est imprimée la signature E. Guyot. Exiger sur l'étiquette la signature E. Gnyot. Exiger sur l'étiquette la signature Guyot en trois couleurs et l'adresse, 19, rue Jacob, Paris. Les enfants et les personnes qui ne peuvent avaler ces capsures feront usage de la pâte Regnauld, la meilleure des pâtes parter les des parter les de meilleure des pâtes pectorales, 1 fr. 50 la boîte; 0,75 c. la 1/2 boîte.

Mittel-de-Pille de Benner.

FAILLITE CLEE, JULES.

Par ordre de M. le juge-commissaire, les créanciers de la faillite de Clée, Jules, ancien négociant à Douéla-Fontaine, dont les créances ont été voriliers et affirmées ou admises par provision, sont convoqués à se réunir le vendredi 10 octobre 1884, à 9 heures du matin, en la salle des faillites du Tribunal de commerce de Saumur, à l'effet d'entendre le rapport du syndic, tant sur l'état de la faillite que sur les formalilés qui ont élé remplies et les opérations qui ont eu lieu, et de délibérer ensuite s'il y a lieu de consantir un concordat ou de passer un contrat d'union, et dans ce dernier cas, être immédiatement consultés, tant sur les faits de la gestion, que sur l'utilité du maintien ou du remplacement du syndic.

Le Greffier du Tribunal, GAUTIER.

Étude de Me PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Nouvellement construite, Sise à Saumur, rue de Lorraine, 32, Avec Cour et Jardin. S'adresser à Mo Pinault, notaire.

Etude de Me GAUTIER, notaire à Saumur.

MEMDRE

PAR ADJUDICATION,

Qui aura lieu le dimanche 9 novembre 1884, à midi, à Saumur, en l'étude de M. GAUTIER, notaire : 4 ont

UNE MAISON Sise à Saumur, rue de l'Hôtel-

Dieu, nº 15, Joignant M. Fermet.

2ont

Une autre Maison

Sise à Saumur, même rue, nº 22, Joignant M. Girard-Poitevin. Bent

UN PRE

Nommé la CHARRIÈRE,

Commune de Saint-Piorent, Contenant 1 hectare 52 ares 90 centiares, joignant l'avenue du Bray.

S'adresser, pour tous renseigne-ments, à Me Gautier, notaire.

Etude de Me ROGERON, notaire à Beaufort.

A VENDRE

Le dimanche 12 octobre 1884, à 2 heures.

En l'étude dudit notaire,

MAISON Au centre de la ville de Beaufort,

place des Halles, Occupée depuis longues années par un bourrelier-sellier.

Facilité de paiement. S'adresser audit M. Rogeron.

ON DEMANDE une femme de chambre sachant coudre et re-

S'adresser an bureau du journal.

Etude de M. CAILLEAU, notaire à Longué.

ADJUDICATION

Le jeudi 9 oclobre 1884, à 1 heure après midi,

83 très-beaux Peupliers

ET DE

103 BEAUX CHÈNES

Plantés sur la ferme de Chantenay, commune de Longué. S'adresser à Me CAILLEAU.

Etude de M. CHICOTEAU, notaire à Loudun.

M E IN 10 18 16

A L'ADJUDICATION,

Le 14 octobre 1884, & midi, En l'étude,

Le Tiers indivis en Nu-Propriété de :

1º 5 actions de la Banque de 2º 6,802 fr. de rente 3 0/0, sur l'Etat ;

3. 2,290 fr. de rente 4 1/2 0/0, sur 4º Et une

BELLE MAISON

Située à Loudun, rue Porte-Saint-Nicolas, 22.

L'usufruitière est âgée de 57 ans. S'adresser, pour renseignements, à

M. CHICOTRAU, dépositaire du cabier des charges. (731)

GEDER Fonds de Commerce

D'ÉPCIERIE, MERCERIE, ETC., Situé aux Rosiers (Maine-et-Loire). S'adresser à M. Matifas, qui l'ex-oite actuellement. (732) ploite actuellement.

CONTENTIEUX, RECOUVREMENTS

C. BONNIN

40, rue Saint-Nicolas, Saumur

Renseignements Commerciaux

LOTERIE TUNISIENNE 2º Tirage le 15 Octobre prochain

UN MILLION DE FRANCS DE LOTS

Gros Lots: 500.000 France ET 316 AUTRES LOTE FORMANT 500.000 FRANCES Les billets sont delivrés contre especes, cheques DETRE, Secrétaire-Gen' du Comité. 13, rue Grap Batelière, Parie. UN FRANC LE BILLET.

AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le Tapioca du J. CARRERE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justemenf

Les soins apportes à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GABBEAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

Les personnes qui auraient affaire à la Vicomtesse de CAQUEBAY, sont priées d'écrire à M. Doucède, à la Salle, Montreuil-Bellay, ou à elle-même, Palais Milie-Christine, Nice. (733)

Étude de Me CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrendissement

VENDE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES Par suite de saisie-exécution,

Le Jeudi 9 Octobre 1884, à 4 heure après midi,

A Saumur, rue St-Nicolas, au domicile de M. Broizier, revendeur-ébéniste.

Il sera vendu:

Vaisselle, verrerie, pot et cuvette, suspensions de lampe, abat-jour, linge de corps;

Tables, chaises, comptoir, glaces, coupons de coutil, armoires, bois de lits. table en noyer, bureau en noyer, tables de nuit, bidets, table de toilette, appliques, collret à cinq tiroirs, commode en noyer, chaise d'enfant, étagère, sommiers à ressorts, stores de

croisée, porte-manteaux; Un lot de noyer à plaquer, caisses d'emballage, coffre à avoine et quantité d'autres bons objets.

On paiera complant, plus 5 0/0 applicables aux frais: Le commissaire-priseur.

CH. MILLION.

Étude de M. CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le dimanche 5 octobre 1884, à 1 heure après midi,

Sur une propriété située au canton de la Bergère, commune de Bagneux, appartenant à M. Piton,

DE LA RECOLTE SUR PIED

De 1 hectare 89 ares environ de vigne rouge et blanche, située audit lieu.

L'adjudication sera faite en totalité ou par parties, au gré des acquéreurs.

On paiera comptant, plus 5 pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, (714)CH. MILLION.

POUR CAUSE DE DÉPART,

TROIS CHEVAUX De selle et d'Attelage,

Avec garantie.

S'adresser chez M. RAIMRAULT, maréchal, 40, rue de la Fidélité.

AVENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur:

Vin rouge supérieur à 100 francs; Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9

Des échantillons sont envoyés sur demande.

Crédit à tout le Monde

L'ÉPARGNE POPULAI

Maison de Vente à Crédit par Abonnement ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS, SAUMUB

La Maison de l'Epargne populaire est la seule qui délivre.

| 1 Bon de 20 fr. contre un | versement de | 5 fr. et | 1 fr | der dellate : |
|--|-------------------------|----------|-------------|--|
| 1 - 30 | In ofactoral | 7 50 | 1 0 | THE TOTAL TOTAL |
| $\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$ | The same of the same of | 10 | 1 50 | Militaly all Instrument |
| 1 = 60 | In the second | 12 50 | 1 50 | Par |
| 1 — 80 | 10 120 HP 2 II | ~ ~ | 2 » | St on may be to |
| 1 - 100 | STREET, IL | OF | 2 50 | semaine |
| 1 - 120 | THO THIS BUT | 30 » | 3 » 3 50 | PHONE WAS |
| 1 - 140 | oleoliosus in | 35 × | 4 n | jusqu'à parfait |
| 1 — 160 | estal do site | 10 | 4 50 | THE RESERVE TO SECURITION OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN CO |
| 1 — 180 | | 1 N | 4 50 | paiement. |
| 1 - 200 | Tanp Shinne | 50 » | 5 » | * STUDIOS |

Pour une somme supérieure à 200 fr., les clients sont priés de s'adresser au siège de l'Administration, où il leur sera fait des conditions spéciales.

La Maison de l'Epargne populaire livre à l'abonnement, au même prix qu'au comptant, les Marchandises ci-après, savoir:

Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie, Glace, Meuble et Literie, Nouveauté, Toile, Draperie, Soierie, Confection pour hommes, dames et enfants, Chaussure, Chapellerie, Lingerie, Mode, Machine à coudre, Articles de Ménage, etc.

En un mot tout ce qui concerne le Ménage et la Toilette.

NOTA. - Les employés chargés de faire la recette chez les clients sont munis d'une autorisation spéciale du Directeur de la Maison.



4 fr. 25 la boite.

MANUFACTURE DES POMPES BROQUET*

121, Rue Oberkampi, PARIS

En vue de l'abondante recolte prochaîne, soit pour les piys de nandie, de pays de pommes, la Maison BROQUET à mis en constructe de nouveaux systèmes de Pompes Rotatives ou à pistons perfectionnées spéciales pour le transvasement des Cidres, Vinn de Spiritueux, ct., etc. Elle à également en l'agasina un grandapprochainent d'Alambics-Valyn, indispensables à toutes distillations un most.

Demander l'envoi des Prospectus Illustrés qui anné adressés Evance. Demander l'envoi des Prospectus Illustrés qui sont adressés Francodis d

niale.

n dis

d bj

denie

foadi

mend

Vo

tion

un pe lemer

gatoi

pellal

trise

000

prop

dant

lutio

A ces

PAUL

tont

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

VELOUTINE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne t-elle au teint une fraicheur naturelle. . Ch. FAY, Inventeur

CHOCOLAT

Qualité supérieure

Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. - Vanille: 2 fr.; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil. THES NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50; 2 fr. 50 et

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de en (285) ini demander, c'est se content poli-

Chez Javaud, libraire, rue Saint-Jean, Saumur:

2° édition; Prix: 4 fr. 50 no moraumant de

'ar MM. GIRAUDEAU, LELIÈVRE et DOUVÉE Suivie de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 OCTOBRE 1884.

| Valeurs au comptant Cloture précte cours. | Valeurs au comptant Clotur précte cours. | Valeurs au comptant Clotur précte cours. | Valeurs au comptant Clotur Dernier cours. |
|---|--|---|---|
| 3°/. amortissable | Est | OBLIGATIONS. Ville de Paris, oblig. 1855-1860 - 1865, 4 % 515 % 516 75 % % - 1869, 3 % 465 50 407 50 % % - 1875, 4 % 516 50 397 % % - 1875, 4 % 516 50 520 % % | Gaz parisien |